

11 avril au 28 mai 2007

RD96 - centre de La Destrousse

Dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air sur la commune de La Destrousse, une étude a été réalisée par Atmo PACA du 11 avril au 28 mai 2007. Son objectif était de fournir un état de la qualité de l'air pour l'année 2007 sur le centre de la commune, en particulier au niveau de l'école maternelle de la Destrousse, et de définir l'impact des axes de trafics principaux sur les concentrations en polluants.

Un camion laboratoire, des échantillonneurs passifs, et un modèle de rue ont été mobilisés. Les polluants surveillés sont les principaux composés réglementés, traceurs des pollutions automobiles et industrielles.

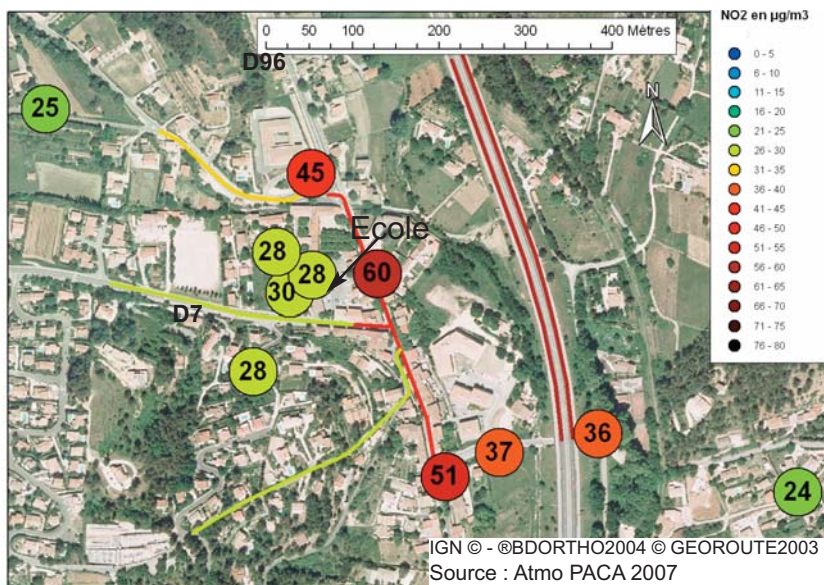
Sur le site de l'école, la **moyenne annuelle 2007 en particules en suspension** est modérée ($30 \mu\text{g}/\text{m}^3$) respectant la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Le nombre estimé de dépassements de la **valeur limite journalière** de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$ devrait être inférieur à $35 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur l'année (limite tolérée). Les variations des teneurs en particules sont corrélées à celles de la circulation routière. Les concentrations peuvent être plus importantes en cas de conditions atmosphériques stables (peu de vent).

LA MODÉLISATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR en dioxyde d'azote de certains axes du village indique des **concentrations maximales** sur :

- le **brin nord** entre le rond point de la mairie et l'intersection D96/D7 avec $45 \mu\text{g}/\text{m}^3$,
- l'**intersection D96/D7** ainsi qu'une petite portion de 50 mètres sur la **D7 depuis l'intersection**, avec $43 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et,
- le **brin sud** vers Marseille entre l'intersection D96/D7 et l'intersection D96/D45C, avec $41 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Ces axes dépassent la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

■ Comparaison des concentrations mesurées (pastilles) et simulées (brins routiers)



En termes de scénario, une analyse de modèle de dispersion a montré que l'impact de l'autoroute (distance 150 m) constitue un apport en concentration d'environ $4 \mu\text{g}/\text{m}^3$, soit environ 10%, sur les teneurs chroniques du centre du village.

Sur 10 des sites échantillonnés, les teneurs en benzène (entre 1.1 et $1.8 \mu\text{g}/\text{m}^3$) sont inférieures à l'objectif de qualité pour le benzène ($2 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$).

Le croisement D7/D96, type rue « canyon », favorisant l'accumulation des polluants, enregistre une teneur annuelle 2007 de $2.4 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Ce site dépasse l'objectif de qualité mais se situe en deçà de la valeur limite annuelle pour le benzène ($5 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$).

Les teneurs en monoxyde de carbone (moyenne annuelle de $0.4 \text{ mg}/\text{m}^3$) et dioxyde de soufre (moyenne annuelle de $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$) sont très faibles.

Echantillonneur passif d'aldéhyde dans la classe de l'école



DES MESURES EXPLORATOIRES EN AIR INTÉRIEUR, dans la grande salle de l'École, ont été réalisées. En dioxyde d'azote les concentrations de $28 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sont légèrement moins importantes que celles relevées en air extérieur sur le laboratoire mobile ($30 \mu\text{g}/\text{m}^3$). Elles résultent d'un transfert extérieur vers intérieur.

C'est le cas également pour le ben-

zène, émis par le trafic routier : les teneurs sont de $1.4 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en air intérieur et de $1.3 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en air extérieur.

La mesure en formaldéhyde en air intérieur, de $15.4 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ne constitue qu'une approche car elle ne concerne qu'un mois de mesure. Elle est dans la tranche basse des concentrations en formaldéhyde relevées dans d'autres écoles fran-

çaises, mais supérieure à la préconisation de valeur guide pour ce polluant, édictée par l'AFSSET* ($10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur du long terme).

Les sources de formaldéhyde (colles, résines, contre plaqués,...) sont plutôt présentes en air intérieur. En air extérieur, la concentration est de $1.3 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

(*) L'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail

Conclusion

Sur la commune de La Destrousse, des dépassements de normes sont observés au niveau des axes de fort trafic : D96, A52 et début de la D7. Ces axes impactent les teneurs de fond des polluants au centre du village. En périphérie (zone résidentielle), les concentrations en polluants diminuent largement.